

La pauvreté durable

Eve-Lyne Couturier

Numéro 770, janvier–février 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70802ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

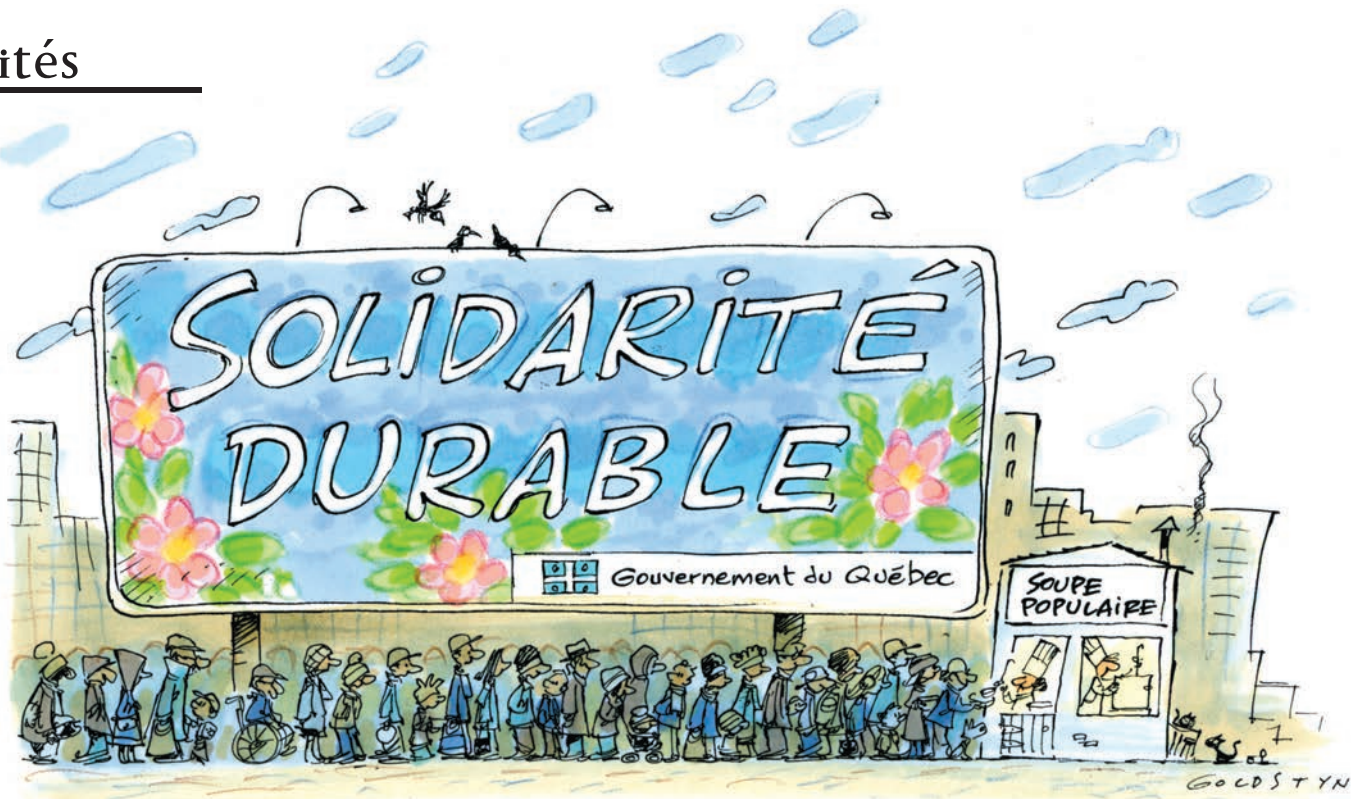
0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Couturier, E.-L. (2014). La pauvreté durable. *Relations*, (770), 4–5.



La pauvreté durable

La politique de «solidarité durable» annoncée par le gouvernement du Québec est nettement insuffisante.

EVE-LYNE COUTURIER

L'auteure est chercheuse à l'IRIS

En mars dernier, il a été révélé que des coupes seraient portées aux prestations d'aide sociale. Les personnes âgées de 55 à 58 ans et les personnes à la tête de familles ayant des enfants de moins de 5 ans verraient, dans les prochains mois, leur chèque amputé d'un supplément qui compensait leur employabilité réduite. En même temps, ces personnes apprenaient que les dépenses liées à des cures de désintoxication ne seraient compensées que pour un maximum de deux séjours par an, jusqu'à concurrence de 90 jours au total. Devant les critiques, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, a tenté de rassurer la population en promettant des réajustements futurs et en garantissant que l'ensemble des personnes touchées seraient rencontrées afin d'offrir des parcours de retour à l'emploi adaptés à chacun. Réagissant aux critiques d'experts du milieu de la

toxicomanie, le nombre total de journées couvertes a été rapidement allongé à 183, mais pour le reste, il a fallu attendre des mois.

C'est en novembre que la nouvelle est finalement tombée : à partir de 2014, l'aide-sociale sera augmentée de 20\$ par mois, puis de 10\$ supplémentaires mensuellement pendant trois ans pour atteindre une bonification totale de 50\$ par mois en 2017. Cette augmentation ferait partie d'une nouvelle stratégie globale que le gouvernement a nommée la «solidarité durable».

Mais avant de s'enthousiasmer, il est important de rappeler les nuances et détails qui jettent un doute sur l'efficacité des mesures, de même que sur la «durabilité» de ladite solidarité. D'abord, la majoration des prestations d'aide sociale ne concerne que les personnes seules aptes au travail qui ne reçoivent aucune aide au logement (comme l'accès à un HLM et au supplément de loyer) et qui touchent des

prestations d'aide sociale depuis au moins six mois sans interruption. Bref, une fraction des prestataires. Lorsqu'on connaît le prix des loyers, on peut également se demander si la bonification aura un effet réel sur la capacité de boucler les fins de mois.

Ensuite, rappelons qu'aucune mention d'indexation n'est présente dans le document présenté par la ministre, ni dans aucune déclaration qui l'a suivi. Si les montants déclarés sont finaux et qu'un ajustement au coût de la vie n'est pas prévu, les prestations de l'aide sociale, en 2017, même avec 50\$ de plus par mois, resteraient à leur plus bas niveau en plus de 20 ans.

Finalement, la nouvelle enveloppe prévue par la politique gouvernementale pour les groupes communautaires n'est pas destinée *spécifiquement* à la mission des organismes (bien qu'elle puisse l'être). Ainsi, un ministère peut choisir de dépenser ses budgets en déléguant certaines de ses missions à rabais à ces organismes communautaires, notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Il devient alors légitime de se demander quels sont les objectifs de la

Victoire chez Couche-Tard

En ces temps d'offensives antisyndicales féroces, la syndicalisation de salariés de Couche-Tard est une victoire à célébrer. Une lutte caractéristique de la «manière CSN».

réforme proposée, et dans quelle mesure elle permettra de les atteindre. Cherche-t-on à diminuer le nombre de ménages qui bénéficient de l'aide sociale? Cette proportion est pourtant déjà en régression depuis 1996. En effet, les données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale montrent une diminution constante du nombre de ménages qui requièrent une assistance financière de dernier recours, à l'exception des années suivant la crise financière de 2008.

Le but recherché est peut-être, alors, de favoriser le retour au travail et de limiter le nombre de ménages qui font de l'aide sociale une «carrière». Si tel est le cas, il est toujours important de rappeler que pour sortir de la pauvreté, il faut d'abord en avoir les moyens. On oublie trop souvent que des coûts sont associés à la recherche (et au maintien) d'un emploi. La catégorie de ménages qui demeurent le moins longtemps sur l'aide sociale sont les familles monoparentales, et ce sont également elles qui reçoivent les prestations globales les plus élevées. La question se pose alors: la légère augmentation des prestations – destinée seulement aux nouveaux prestataires – permettra-t-elle vraiment une amélioration notable de leurs conditions d'existence susceptible de les aider à réintégrer le marché de l'emploi?

Ainsi, dans le cas du financement des organismes communautaires comme dans celui des prestations d'aide sociale, la solidarité, plutôt que d'être durable, est rattachée à un ensemble de conditions sur lesquelles les personnes concernées n'ont pas toujours le contrôle. En attendant de véritables mesures, cette politique de «solidarité durable» ressemble plus à une opération de marketing qu'à une véritable réforme prenant en compte les défis et les besoins de ceux et celles qui en ont besoin. ●

MICHEL RIOUX

Le 28 octobre dernier, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et le président de la Fédération du commerce (CSN) annonçaient la conclusion d'une première convention collective entre six dépanneurs de l'empire Couche-Tard et quelque 70 travailleuses et travailleurs. Une première en Amérique du Nord! Cette entente intervenait après près de trois ans de mobilisation et de procédures marquées par la fermeture de deux établissements où une requête en accréditation avait été déposée. Le 4 novembre dernier, c'est à l'unanimité que ces travailleurs ratifiaient cette première convention collective. Souhaitons que d'autres salariés de l'empire Couche-Tard emboîtent le pas.

Dans cette lutte, ce sont les nouveaux moyens mis en place pour rejoindre les gens et les aider à établir un rapport de force non traditionnel qui sont à souligner. Quelque 500

syndiqués de la CSN «ont adopté des dépanneurs», qu'ils visitaient aux deux semaines pour distribuer aux employés des tracts sur les lois du travail. Les résidents habitant à proximité des succursales en voie de s'organiser pour se syndiquer ont ainsi été sensibilisés à la situation. D'ex-travailleurs sont allés dans des cégeps pour obtenir le soutien des associations étudiantes et inciter les étudiants travaillant chez Couche-Tard à se syndiquer. Pendant plusieurs mois, un panneau publicitaire, le long de l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Liboire, a invité les automobilistes à faire un arrêt au dépanneur Couche-Tard afin d'encourager les employés qui luttent pour faire reconnaître leur syndicat.

On a aussi eu recours à une tactique peu utilisée au Québec: le militantisme actionnarial. C'est ainsi que des actionnaires favorables à la syndicalisation, comme des communautés religieuses, ont donné des procurations à des travailleuses de Couche-Tard pour qu'elles puissent intervenir en leur

L'auteur est syndicaliste

Photo: Michel Giroux/
Archives de la CSN

